

Les prairies multispécifiques dans les élevages biologiques des Pays-de-la-Loire

Jean-Paul Coutard¹, Renan Maurice²

1. Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire, Ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou, "La garenne de la cheminée", F- 49220 Thorigné d'Anjou ; jean-paul.coutard@maine-et-loire.chambagri.fr

2. Chambre Régionale d'Agriculture Pays de la Loire, 9 rue André Brouard, BP 70510, F-49105 Angers cedex 02 ; renan.maurice@pl.chambagri.fr

L'herbe constitue l'essentiel des surfaces conduites en agriculture biologique des Pays-de-la-Loire. En 2006, la région comptait, parmi les surfaces conduites en agriculture biologique, 43 720 ha de surfaces toujours en herbe, en cultures fourragères et en prairies temporaires soit une **part de la Surface Fourragère Principale** dans la Surface Agricole Utile **de 69,4%** (Agence Bio, 2007). Une enquête auprès de 84 éleveurs biologiques de bovins (42 lait, 42 viande) a été réalisée de janvier à juillet 2005, sur l'ensemble des 5 départements des Pays-de-la-Loire, pour décrire les caractéristiques des prairies utilisées, connaître les pratiques et recenser les problèmes rencontrés de façon à mieux cibler les expérimentations et les actions de communication à conduire (COUTARD et MAURICE, 2005).

1. Les prairies au cœur des exploitations biologiques

L'exploitation moyenne, d'une surface de 89 ha, comporte 82% d'herbe et 18% de cultures. Les prairies temporaires représentent 62% des prairies (déclaration PAC 2004). Les cultures comportent essentiellement des céréales, en général associées avec un ou des protéagineux, et du maïs ensilage. Les éleveurs allaitants ont plus de prairies permanentes et moins de cultures que les éleveurs laitiers. Le maïs ensilage est bien présent chez les éleveurs laitiers : 83% d'entre eux en cultivent, contre seulement 21% des éleveurs allaitants.

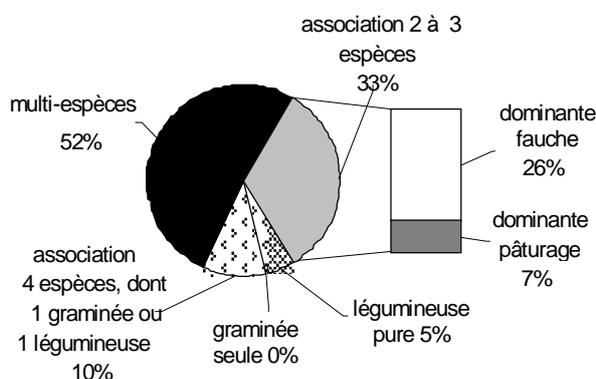
2. Priorité aux prairies multi-espèces

Les prairies multi-espèces (semées selon notre définition avec au minimum deux graminées et deux légumineuses), représentent **41% de la surface en prairies temporaires**. 69% des éleveurs enquêtés possèdent au moins une prairie multi-espèces. Cela traduit clairement une volonté de varier les espèces, légumineuses comme graminées. Les associations du trèfle blanc avec une ou deux graminées (la plus courante est ray-grass anglais - trèfle blanc) occupent un quart de la surface, et semblent reculer au profit des multi-espèces.

3. Les prairies semées en 2004

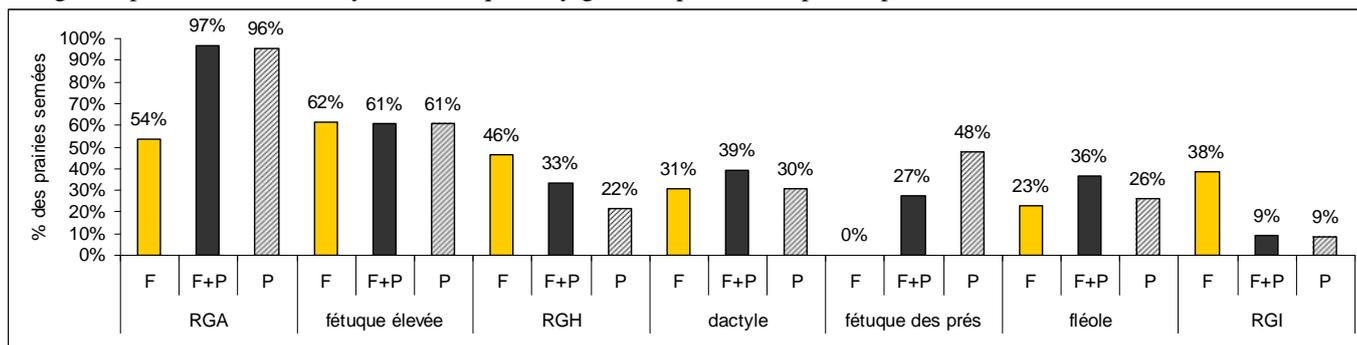
En 2004, 135 prairies ont été semées par les éleveurs enquêtés. La surface semée représente 8,5% de la SAU totale des élevages étudiés et 17,2% de la surface totale déclarée en prairies temporaires. A système constant, cela correspond à une durée moyenne de vie des prairies d'environ six ans.

Les prairies multi-espèces dominent parmi les prairies semées en 2004, avec un peu plus de la moitié de la surface implantée (Figure 1). Elle est semée dans tous les types de prairies, mais proportionnellement plus dans les zones ayant des précipitations estivales faibles. Les associations à 5 espèces, non intégrées dans la catégorie multi-espèces avec la définition retenue, représentent 10% de la surface semée. En cumulant ces catégories, **les prairies à flore variée représentent 62% des surfaces semées**. Un tiers de la surface semée en 2004 est implantée avec des associations à 2 ou 3 espèces, principalement à vocation dominante fauche (prairies à base de trèfle blanc essentiellement). Celles destinées au pâturage auxquelles appartiennent les associations du trèfle blanc avec 1 ou 2 graminées, ne représentent que 7% de la surface. L'utilisation principale envisagée pour le semis est soit la fauche (18% de la surface semée), soit le pâturage (34%), soit les deux (49%).



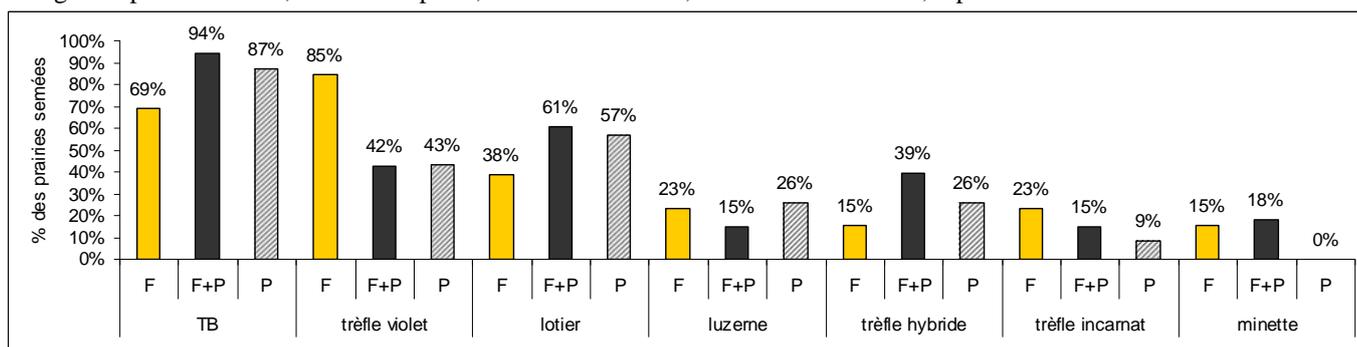
Le **ray-grass anglais** (RGA) est la graminée la plus présente dans les prairies multi-espèces (Figure 2). On le retrouve dans quasiment toutes les prairies de pâturage et de fauche + pâturage. Dans les prairies de fauche, le RGA est présent dans 54% des cas. La **fétuque élevée** est très employée, quelle que soit l'utilisation de la prairie : elle est présente dans 60% des multi-espèces. **Ray-grass hybride** (RGH) et **d'Italie** (RGI) sont logiquement réservés aux prairies destinées à la fauche. Le **dactyle** est employé dans un tiers des multi-espèces. L'agressivité du dactyle en situation favorable amène à s'interroger sur le positionnement de cette graminée dans les multi-espèces. La **fléole** et la **fétuque des prés** sont très présentes. La fléole est semée dans plus d'une prairie sur quatre. La fétuque des prés, logiquement absente des prairies destinées à la fauche, est rencontrée dans près de la moitié des multi-espèces prévues pour le pâturage. Les bromes et les hybrides fétuque - ray-grass sont semés dans 8% des multi-espèces de fauche. Le pâturin des prés est utilisé dans 15% des prairies de fauche + pâturage.

FIGURE 2 – Espèces de graminées semées dans les prairies multi-espèces (69 prairies au total).
Ne figurent pas les bromes, les hybrides fétuque - ray-grass, le pâturin des prés, réponses les moins citées.



Le **trèfle blanc** est une légumineuse incontournable dans les multi-espèces : il apparaît dans quasiment toutes les prairies de pâturage et de fauche + pâturage (Figure 3). Le **trèfle violet** se retrouve logiquement dans presque toutes les prairies de fauche. La **luzerne** est présente dans 1 prairie sur 4, indifféremment de l'utilisation. L'emploi du **lotier corniculé** est fréquent : près de 60% des prairies de pâturage et fauche + pâturage en contiennent ; il est présent également dans 38% des multi-espèces de fauche. L'emploi du sainfoin, du trèfle souterrain et du trèfle d'Alexandrie est marginal dans les prairies multi-espèces. En revanche, le trèfle hybride, le trèfle incarnat et la minette sont bien utilisés : la minette est plutôt utilisée en fauche, tout comme le trèfle incarnat. Le **trèfle hybride** est encore plus employé : dans 39% des prairies de fauche + pâturage et dans un quart des prairies de pâturage.

FIGURE 3 – Espèces de légumineuses semées dans les prairies multi-espèces (69 prairies au total).
Ne figurent pas le sainfoin, le trèfle de perse, le trèfle souterrain, le trèfle d'alexandrie, réponses les moins citées.



4. Les attentes des éleveurs

84% des éleveurs enquêtés ont fait part d'attentes particulières sur la conduite des prairies. Les nombreuses questions ou suggestions émises montrent l'importance de la problématique. 46% des attentes concernent la composition des prairies (choix des espèces, comportement au sein d'une communauté végétale variée), 29% concernent l'entretien des prairies. Ces attentes ont pour l'essentiel été intégrées dans le programme d'expérimentations en cours sur la ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou.

Références bibliographiques

- Agence Bio (2007) L'agriculture biologique française, chiffres 2006, 152 p
COUTARD J.P., MAURICE R. (2005) Les Prairies dans les élevages biologiques des Pays de la Loire, pratiques et problèmes rencontrés, Chambres d'Agri. des Pays de la Loire, 4p